

DOSSIER DE PRESSE

Association Française du Poisson Rouge



ASSOCIATION FRANÇAISE DU POISSON ROUGE

Présentation générale

L' **A**ssociation **F**rançaise du **P**oisson **R**ouge (AFPR) est une association loi 1901, dont la création a été publiée au JORF du 11 décembre 2004.

L'AFPR est la première et la seule association en France, et dans le monde Francophone, entièrement dédiée aux poissons rouges. Elle a pour but de mieux faire connaître les poissons rouges, et d'améliorer leur conditions de maintenance.

Nous avons pour mission principale d'informer correctement sur les soins adéquats à leur apporter, en dépit des croyances populaires, le fameux bocal en tête.

Nous nous battons aussi pour faire appliquer les lois qui interdisent le « lot » poisson rouge en fête foraine, ou kermesse.

Enfin nous regroupons les passionnés de poissons rouges Francophone.

Le siège social de l'association est situé en Indre et Loire (37), dans la région centre.

- ❑ **Adresse e-mail** : afpr@lepoissonrouge.org
- ❑ **Adresse du site Internet** : <http://www.lepoissonrouge.org>

CONTACT PRESSE



Annie Roi, présidente fondatrice de l'AFPR

E-mail : annie@lepoissonrouge.org

Tél : communiqué par e-mail si besoin

Fonctionnement

Ressources et buts

Notre association fonctionne uniquement par le bénévolat, et avec des dons provenant de particuliers. Ils nous permettent de couvrir les frais de fonctionnement.

1. Consommables, papeterie, timbres, pour expédition de courriers, actions de défense et d'informations
2. Hébergement du site Internet (120€/an)
3. Impressions de documents d'informations au public (flyers, cartes...)

Comment faire un don ?

Pour faire un don à notre association un seul et unique moyen : Paypal (lien ci-dessous). Si vous voulez faire un don par virement bancaire ou chèque bancaire, contacter la présidente par e-mail.

[Pour faire un don cliquez-ici !](#)

Le club aquariophile

- Constitution d'une communauté unique d'amateurs de poissons rouges
- Approfondissement des connaissances, partage d'expérience
- Pratique de l'aquariophilie, conseils pour débutants
- Rencontres, organisation de concours

L'association militante

- Lutter contre l'image du poisson pour débutant, du poisson pas cher,
- contre l'utilisation du bocal en sensibilisant les particuliers, les revendeurs et les médias,
- contre les utilisations frauduleuses du poisson rouge, le poisson rouge en lot (fête foraine, kermesse scolaire)
- Changer les mentalités, casser les idées reçues, informer le plus grand nombre

Soutenir l'AFPR, c'est faire partie d'une communauté unique de passionnés. C'est pouvoir compter sur un réseau de connaissances pour résoudre des problèmes. C'est se faire des amis qui partagent le même hobby. C'est aussi nous aider à placer le poisson rouge sur la même échelle de valeurs que les autres poissons d'aquarium, et de bassin et contribuer à faire changer les mentalités !



Le poisson rouge

Pas dans un bocal !

En France, le poisson rouge est vu comme un poisson de grand débutant ne présentant que peu d'intérêt. ***C'est lui que l'on achète pour quelques Euros, puis que l'on place dans un bocal minuscule, avec quelques cailloux colorés, et une fausse plante en plastique.*** Les parents ont d'ailleurs la fâcheuse tendance à se servir du poisson rouge comme animal école! Un animal pas cher, qui « à priori » ne prend pas de place, ne demande rien, et ne fait pas de bruit...

Le poisson rouge étant un animal sensible il mérite un meilleur traitement. Le maintien de poissons rouges est beaucoup plus délicat que ne le laissent croire bien des idées reçues !

On lui attribue une fausse image du poisson qui ne se contente que de quelques litres d'eau pour vivre alors qu'il lui faut un grand espace... Malheureusement pour lui assez résistant, il souffre en silence dans son trop étroit domaine fortement pollué... [En savoir plus cliquez-ici!](#)



Un aquarium de 100 litres pour 2 jeunes poissons rouges est un minimum. Dans tous les cas une très bonne filtration est indispensables !

Avoir des poissons rouges c'est déjà de l'aquariophilie !



Nom scientifique : *Carassius auratus*

Origine : Chine

Espérance de vie : 10 à 20 ans en moyenne

Taille adulte : 15 à 30 cm

Variétés (ou race) : + de 300, Oranda, Télioscope, Queue de voile, Shubunkin...

Le poisson rouge (toutes les variétés) est plus à sa place dans un bassin de jardin que dans un bocal, ou un aquarium de moins de 100l litres équipé d'un gros filtre...



Le bien être animal

Fêtes foraine et kermesses

Il faut savoir que la loi Française interdit (article L.214-4 du code rural) de donner en lot un poisson rouge ! Les forains et kermesses scolaire de fin d'années offrant des poissons rouges en lots, sont donc dans l'illégalité la plus complète.

Un animal, même un poisson, ne s'offre pas comme une sucette. Avoir un animal, même aquatique est une responsabilité. L'adoption (ou achat) d'un animal doit être un acte réfléchi, et préparé à l'avance.

Combien de poissons rouges sont-ils mort via la cuvette des toilettes, jetés avant le départ en vacances d'été, parce que la famille se retrouve avec un poisson sans vraiment l'avoir voulu?

Pourquoi es ce interdit par la loi, et pourquoi luttons nous pour son application ?

Un poisson est un animal vivant, un être sensible et fragile. Son acquisition est une responsabilité, ce doit être un acte réfléchi et préparé. Accepteriez vous un chien en cadeau au détour d'une rue sans réfléchir et vous informer ?

60% des poissons rouges sont acquis dans la précipitation et sans informations (fêtes, kermesses, cadeaux d'invité de mariage...), provoquant une mortalité très élevé et précoce (moyenne de survie 1 semaine).

Les conditions de « stockage » des poissons sont également inappropriées, eau non préparée, en plein soleil, chocs thermiques, stress de manipulations...

Article L214-4

L'attribution en lot ou prime de tout animal vivant, à l'exception des animaux d'élevage dans le cadre de fêtes, foires, manifestations sportives, folkloriques et locales traditionnelles, concours et manifestations à caractère agricole, est interdite. Le représentant de l'Etat dans le département concerné établit la liste des manifestations sportives, folkloriques et locales traditionnelles pour lesquelles cette interdiction ne s'applique pas.

Depuis 2007 de nombreuses associations de protection animales luttent pour faire interdire définitivement le lot poisson rouge. Ensemble nous essayons de faire bouger les choses.

D'un commun accord les fêtes Parisiennes sont les premières visées car étant les plus importantes en France (foire du Trône, fête des Loges, fête à Neuneu, Tuilerie...)

Faute de moyens financiers et humains suffisant, l'AFPR apporte quand à elle son expertise aquariophile, ainsi que sa connaissance des textes se rapportant aux animaux domestiques, dont le poisson rouge fait partie.

Une partie importante de notre implication est le regroupement de témoignage partout en France, via les réseaux sociaux. Ceci permet de situer les infractions et d'agir, par l'envoi de courrier aux pouvoirs publics.

Moyens d'information

Internet en première ligne

Depuis 1998, le site Internet de l'AFPR (www.lepoissonrouge.org) informe sur le poisson rouge. Il a connu de nombreuses transformations depuis lors. L'architecture du site est pensée afin d'offrir aux visiteurs un espace convivial, une navigation rapide et agréable, que ce soit sur smartphone, sur tablette ou ordinateur.

- ★ Des articles permettant aux débutants de comprendre les besoins du poisson rouge, et pour lui offrir un aquarium adapté
- ★ Un espace adoptions pour adopter et donner des poissons rouges
- ★ Un outil de diagnostic en ligne pour les maladies

Réseaux sociaux

Bien entendu l'AFPR est présente sur les réseaux sociaux. Notre page/groupe Facebook est très actif, une bénévole en assurant l'activité chaque jour. Nous sommes aussi présents sur Twitter et YouTube.

- ➔ YouTube : <http://www.youtube.com/c/LepoissonrougeOrg>
- ➔ Facebook : <http://www.facebook.com/lepoissonrouge.org>
- ➔ Instagram : <https://www.instagram.com/assopoissonrouge/>
- ➔ Twitter : <https://twitter.com/poissonrougefr>
- ➔ Discord : <https://discord.com/invite/UCuWQdH>
- ➔ Pinterest : <https://fr.pinterest.com/AFPR2015/>

10

ERREURS

DE DÉBUTANTS AVEC LE

POISSON ROUGE



Revue de presse

Télévision, radio, presse écrite

PRESSE ÉCRITE

La Nouvelle République Centre Ouest du 20 Août 2008

Petit article faisant référence aux « abandons » de poissons rouges l'été.

La Nouvelle République Centre Ouest du 14 Novembre 2007

Article faisant suite à nos démarches envers M6 pour faire remplacer le bocal par un aquarium d'une de leur émission TV.

Le journal des enfants du 10 novembre 2005

Un dossier des plus intéressants pour les enfants, qui reprend la majorité des choses importantes en restant facile à comprendre pour les jeunes.

Micro Hebdo N° 374 du 16 Juin 2005

Parmi 7 sites d'aquariophilie choisis sur le Web, le site de l'AFPR reçoit une mention « bien » pour l'époque, quand serait-il aujourd'hui ?

La Nouvelle République Centre Ouest du 1er février 2005

Premier article qui fera connaître l'association à tous les autres médias, qui nous contacterons d'eux-même par la suite.

RADIO

Emission : "Vos animaux"

diffusée le 20 Janvier 2008 intervention en direct de la fondatrice de l'AFPR sur RMC

Emission : "Les passionnés de Touraine"

diffusée le 05 Octobre 2007 interview de la fondatrice de l'AFPR en direct des studios de France Bleu Touraine

Emission « Le goût des autres »

diffusée le 23 Août 2006 intervention en direct de la fondatrice de l'AFPR sur France Inter

Emission « Soyons curieux »

diffusée le 25 mars 2005 interview de la fondatrice de l'AFPR sur RCF Radio Saint Martin sur 100.4 MHz à Tours

TELEVISION

Journal de 13h00 - TF1

diffusé le 30/09/2005

Reportage sur les poissons rouges avec la participation de la fondatrice de l'AFPR.

On est plus des pigeons - France 4

diffusé le 04/02/2016

Reportage sur les poissons rouges avec la participation de notre community manager Facebook, Lauriane Gautier.

